



CONVENTION DE PARRAINAGE

Entre les soussignés,

- >
Domicilié (e)
Tél : / Mail :
- > Le BET " SCINDI " GUADELOUPE dont le bureau d'accueil est situé au Centre d'échanges Ruddy NITHILA - Boulevard Légitimus à Pointe-A-Pitre, **Tél** : 0690 76 09 26.
Mail : mokware_aa@yahoo.fr • **Siret** : 523 133 072 00018 - **APE** : 7112B dirigé par Alexe ADÉLAÏDE, Technicienne en Etudes marketing international.
- > Le Chef de projet de TEGABIO.SFA. **Siret** : 56993786200016 - **APE** : 4729Z.

Il a été convenu ce qui suit :

- M..... s'engage à adhérer à la **CAMPAGNE DE PLANTATION D'ARBRES À PAIN** qui démarrera à partir du mois de 2020 pour se terminer en 2021 et s'organisera sur la plantation..... (M..... déclare être propriétaire - ou, **non propriétaire** et présente un document cadastral certifiant la validité de ses déclarations précisées sur l'acte de propriété qu'.... transmet ce jour au Bureau d'études SCINDI).

L'objectif de cette campagne correspond à autoriser l'intervention de professionnels et/ou d'équipes de travaux agricoles (*aménagement de l'espace, travaux fonciers, plantations et suivi des cultures, cueillette...*) envoyés par le BET SCINDI sur la plantation afin d'assurer les prestations et interventions agricoles énumérées dans le **programme d'activités accepté et co-signé**.

- M..... sollicite la plantation et le suivi agro-écologique et technique de arbres à pain sur l'espace
- M..... s'engage à adhérer au **PROGRAMME "LES FLOCONS D'OR"**.

L'objectif du **Programme en Bio-économie "LES FLOCONS D'OR"** est de permettre aux professionnels et équipes de travaux agricoles d'assurer la gestion des commandes concernant la cueillette des fruits à pain jusqu'à l'acheminement de ces fruits à l'unité agro-industrielle TEGABIO.SFA Sarl Belles Saveurs.

Ce Programme en Bio-économie " **Les Flocons d'Or** " prend en compte une contribution à la logistique industrielle, l'épluchage et le conditionnement de ces fruits à pain par les services du bureau d'études SCINDI jusqu'à leur transformation en flocons alimentaires.



CONVENTION DE PARRAINAGE (Suite)

Afin de garantir les démarches et interventions entreprises par les services du Bureau d'études SCINDI et de TEGABIO.SFA Sarl Belles Saveurs, une logistique administrative et juridique d'agrément conforme aux différents espaces de plantation sera traitée par le bureau d'études et un avocat. Une cotisation d'assurance sera retenue dans le programme pour préserver le parrain ou la marraine des dédommagements qui entraveraient la viabilité de ce projet, ainsi que les incidents inopinés.

En contre-partie, M..... aura droit à 15% de remise sur l'achat des produits finis à base de fruit à pain produits par la société agro-industrielle TEGABIO.SARL Sarl Belles Saveurs.

Dix pour cent (10%) des bénéfices de TEGABIO.SFA Sarl Belles Saveurs seront distribués aux parrains et marraines au prorata de leurs contributions.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Afin de financer ma contribution de parrainage au programme en bio-économie, " **Les Flocons d'Or** " pour l'approvisionnement en fruits à pain produits par les arbres à pain que je parraine à raison de euros par mois sur la base d'un montant total de euros, j'autorise le prélèvement mensuel par le Bureau d'études SCINDI de ma contribution de parrainage de€ sur mon compte n° IBAN de la qui prendra effet à compter du pour se terminer le 2021.

Fait à

Le / / 2021

Le BET " SCINDI "

Le parrain

La marraine

TEGABIO.SFA Sarl Belles Saveurs